

Adhésion à l'association paroissiale

L'Association Paroissiale Saint Vincent de Paul de Sartrouville est au service de l'ensemble de la paroisse Saint Vincent de Paul avec ses trois églises, Saint Martin, Notre Dame du Val et Saint-Jean XXIII.

Cette association a principalement pour mission de permettre l'organisation de nos différents événements et manifestations comme : le repas paroissial, qui revient cette année, la kermesse et les processions.

Elle nous donne en effet la possibilité :

- d'être reconnus par l'évêché et d'avoir une assurance pour de ces événements,
- de demander le prêt de matériel (tables, chaises, barnums...) auprès de la mairie, ce qui ne peut être fait que par une association officielle,
- et d'obtenir la protection des polices municipale et nationale.

Ponctuellement, l'association peut aussi être amenée à participer à l'entretien des trois églises et des salles paroissiales ou à aider financièrement d'autres associations de la paroisse.

Pour exister, cette association a besoin d'adhérents !

Vous pouvez cotiser à la sortie des messes du week-end des 8, 15 et 22 janvier ou par courrier à « Association Paroissiale Saint Vincent de Paul de Sartrouville - 1, place du Champ de Mars – Sartrouville ».

La cotisation est de 5 €, à régler en espèces ou par chèque, à l'ordre de l'Association paroissiale Saint Vincent de Paul de Sartrouville.

Evelyne FERRARY [evelyne.ferrary@hotmail.fr]

Repas paroissial

L'année 2023 renoue avec le repas paroissial ! Il aura lieu :

dimanche 5 février 2023, à 12h, à Notre Dame du Val.

Au menu, contrairement à qui a été annoncé, il n'y aura pas de choucroute, mais un repas préparé par la communauté antillaise.

Prix : 15 € et 5 € pour les moins de 12 ans

Pensez-à vous inscrire auprès de membres de l'association paroissiale au sortir des messes du 8,15 et 22 janvier, ou par courrier envoyé avec le chèque au 1, place du Champ de Mars, Sartrouville.

Nous vous attendons nombreux.

Sartrouville le 15 janvier 2022



2^{ème} dimanche ordinaire
A

« L'AGNEAU DE DIEU QUI ENLÈVE LE PÉCHÉ DU MONDE ! »

(JEAN 1,29)

C'est ainsi que Jean-Baptiste désigne Jésus comme le messie. Il est pour cela le dernier des prophètes qui annoncent la venue d'un Sauveur puisqu'il est celui qui le désigne parmi les hommes. Pour se faire, comme tous les prophètes, il est inspiré par Dieu.

L'expression qu'il utilise pour cela est originale. Les termes de Messie et de Fils de Dieu étaient connus dans l'Ancien Testament pour désigner le Roi choisi par Dieu au service du peuple élu. Tous les rois d'Israël ont reçu une onction d'huile qui signifie cela. Le mot « Messie » veut dire « l'oint », « celui qui a reçu l'onction d'huile ». Un roi étranger à Israël recevra ce nom, c'est le roi perse Cyrus qui permettra au peuple d'Israël de sortir de l'exil, de recouvrir sa terre et de rebâtir Jérusalem et son temple. Le peuple, à l'époque de Jean-Baptiste, attendait un nouveau roi qui rendrait sa fierté au peuple d'Israël.

Jean-Baptiste le présente comme l'agneau de Dieu, expression qui fait référence au sacrifice d'Abraham, à l'agneau pascal que les hébreux mangeaient en mémoire de la libération de l'esclavage, au serviteur souffrant annoncé par le prophète Isaïe qui sauve non pas en s'imposant par la force, mais en donnant sa vie. Ce que Jésus réalise sur la Croix.

Jean-Baptiste annonce la mission de l'Agneau de Dieu : extirper le péché du monde. Ainsi Jésus en donnant sa vie nous rachète de nos péchés et tout homme ayant sur Jésus les yeux fixés apprend la vie juste, la vie rachetée, la vie éternelle, la vie sans péché. En fixant sur Jésus, il peut discerner ce qui est juste ou pas et agir en conséquence. En fixant son regard sur la Croix, il peut accueillir le pardon de Dieu quand il a pris conscience de son péché.

« Les yeux fixés sur Jésus, contemplant sa croix, nous reconnaissons notre Sauveur »

P. Xavier



Agenda de la semaine

| | | | |
|--|--|--|---|
| ◇ Lundi 16 janvier He 5, 1-10 ; Mc 2, 18-22 | 19h00 20h30 | N-D du Val N-D du Val | Messe AG de l'association paroissiale |
| ◇ Mardi 17 janvier St Antoine He 6, 10-20 ; Mc 2, 23-28 | 15h00 19h00 | Stéphanie N-D du Val | Messe Messe |
| ◇ Mercredi 18 janvier He 7, 1-3.15-17 ; Mc 3, 1-6 | 09h00 17h00 à 19h00 19h00 | Arc en Ciel St-Jean XXIII N-D du Val | Messe Adoration et confessions Messe |
| ◇ Jeudi 19 janvier He 7, 25 – 8,6 ; Mc 3, 7-12 | 10h30 17h00 à 18h30 19h00 19h30 à 20h30 | Les Oiseaux Arc en Ciel N-D du Val N-D du Val | Messe Adoration et confessions Messe EAP |
| ◇ Vendredi 20 janvier He 8, 6-13 ; Mc 3, 13-19 | 09h00 17h00 à 19h00 19h00 19h45 | Arc en Ciel St-Jean XXIII St-Jean XXIII St-Jean XXIII | Messe Adoration et confessions Messe Chapelet médité |
| ◇ Samedi 21 janvier Ste Agnès He 9, 2-3.11-14 ; Mc 3, 20-21 | 09h00 09h30 à 12h00 17h00 18h30 | St-Jean XXIII St-Jean XXIII N-D du Val N-D du Val | Messe Adoration Chapelet médité Messe du 3ème dimanche ordinaire |
| ◇ Dimanche 22 janvier 3ème dimanche ordinaire Is 8, 23b – 9, 3 ; 1 Co 1, 10-13.17 ; Mt 4, 12-23 | 09h45 10h45 11h15 18h30 | N-D du Val N-D du Val St-Jean XXIII N-D du Val | Messe du 3ème dimanche ordinaire Temps de prière pour les victimes d'abus sexuels dans l'église Messe des familles Messe du 3ème dimanche ordinaire |

Nous a quittés : Marie Thèse **BARROIS**

Baptême : Azylis

Mariages à venir : **Bavadarany Thara VELMOUROUGANE** et **Marie Richard SAINT-GERVAIS** (à Pondichéry le 26/01/23).

Permanences d'accueil

Par un prêtre : Lors des adorations des mercredis, jeudis, et vendredis.

Par un laïc
Ou par une Sœur :

Lundi, Mardi, Jeudi } 16h00 à 19h00 Saint-Jean XXIII
Vendredi et Samedi }

Samedi 10h00 à 11h30 Arc en Ciel et St-Jean XXIII

Tél. : Père Xavier : 06 33 79 93 94 Père Laurent : 06 75 27 41 40

Visite Pastorale à Marseille

Du 23 au 27 janvier 2023, l'Evêque et 100 prêtres du diocèse, seront en visite pastorale sur le diocèse de Marseille.

En conséquence, pas de messe ni de permanence de prêtres du 23 au 27 janvier !

Temps de prière pour les victimes d'abus et de crimes sexuels dans l'Eglise.

"Que veux-tu que je fasse pour toi ?"

3 semaines après le rapport de la CIASE (en octobre 2021) sur les abus et les crimes sexuels dans l'Eglise, la liturgie nous proposait comme évangile dominical la guérison de l'aveugle Bartimée, au chapitre 10 de l'évangile de Marc. Jésus y pose cette question à Bartimée : "Que veux-tu que je fasse pour toi ?".

Pour prolonger cette question et l'adresser aux victimes, nous (un petit groupe de paroissiens) proposons notamment de prier pour toutes les victimes et d'accompagner celles qui le souhaitent.

Dans ce cadre nous vous proposons un temps de prière après la messe dominicale de 9h45 à Notre Dame du Val le dimanche 22 janvier. Vous y êtes tous invités !

Les personnes qui souhaiteraient nous contacter peuvent le faire par mail à l'adresse suivante : accueil.bartimee@gmail.com

Accompagnement à la Scolarité par le Secours Catholique

Nous sommes à la recherche de bénévoles. L'activité se déroule le mercredi après-midi (hors vacances scolaire) sur des créneaux de 1h30 et a lieu au local du secours Catholique au 3 rue Pablo Picasso à Sartrouville.

Pour les personnes qui seraient intéressées, vous pouvez utiliser l'adresse mail ci-dessous : acc.scolaire.sc@gmail.com pour nous le faire savoir.

Merci par avance, **Séverine Leteurre**

Retraite paroissiale

La prochaine retraite paroissiale avec le père Vincent aura lieu le **dimanche 29 janvier de 14h à 17h à l'Arc-en-ciel**. Inscription libre.